Fiche argumentaire d'actualité

4 septembre 2020



Plan de relance

04/09 – Actu : Le plan de relance de 100 milliards d'euros pour faire face à la récession économique due à la crise du coronavirus a été présenté aujourd'hui en Conseil des ministres.

- Nous saluons les choix du plan de relance, notamment celui de **privilégier la** transformation de l'économie et les secteurs d'avenir.
 - Le Medef s'inscrit complètement dans l'objectif d'une économie décarbonée et souveraine.
- Nous saluons les 30 milliards consacrés à la transition écologique car celle-ci nécessite de la part des entreprises et en particulier des PME des investissements massifs.
- La baisse des impôts de production, demandée par le Medef depuis 2014, va encourager le « produire en France ». C'est un premier pas qui va permettre de remonter les marges et donc à terme de (re) créer des emplois, notamment industriels.
 - Nous rappelons qu'il reste 53 milliards d'écart avec l'Allemagne.
- Le Medef salue aussi les 3 milliards destinés à renforcer les fonds propres des entreprises et notamment des PME indispensables pour investir dans l'avenir.
- Mais ce plan présente deux risques auxquels il faudra veiller :
 - La mobilisation de l'enveloppe doit être très rapide pour faire repartir la croissance de notre économie. Il faut absolument éviter les travers d'une mise en œuvre trop lente comme ce fût le cas de certaines mesures du plan de relance en 2008.
 - Certains secteurs particulièrement touchés ne sont pas encore dans la phase de relance (hôtellerie, tourisme, transport aérien, événementiel, culture,

sport...). Pour eux, il est indispensable de prolonger les mesures d'urgences adoptées au printemps qui évitent la défaillance des nombreuses entreprises de ces secteurs.

- Alors que nous allons vivre une relance progressive et hétérogène d'un secteur à un autre, d'un territoire à un autre, il est capital que, dans le déploiement des mesures du plan de relance, le gouvernement soit tout autant réactif pour irriguer notre économie au plus près des entreprises et des territoires.
- Le Medef partage pleinement les enjeux d'avenir que présente ce plan et invite ses adhérents à s'engager à leur tour.
 - Lors de la Rencontre des entreprises de France, il s'est engagé à mobiliser les entreprises sur l'emploi des jeunes et pour qu'elles recrutent en 2020 autant d'alternants qu'en 2019.
 - Convaincu de la nécessité d'agir en faveur d'une croissance responsable, il agit pour que davantage d'entreprises s'engagent à investir pour décarboner leur production.
- Enfin, aucun pays européen ne pouvant être prospère dans une Europe qui ne l'est pas, nous rappelons que le plan de relance s'appuie sur les investissements que permet la solidarité européenne pour laquelle il a milité avec ses homologues allemands et italiens.
 - C'est pourquoi il soutient activement les alliances industrielles européennes indispensables à la souveraineté de l'Europe et de la France.

Port obligatoire du masque en entreprise

01/09 – Actu : Le port du masque du masque dans les entreprises pourra donc bien faire l'objet de dérogations. La ministre du Travail, Elisabeth Borne, a souligné dimanche que certaines activités professionnelles étaient « difficilement compatibles » avec la « règle de base », « très simple », qui « s'impose à tous » à partir du 1^{er} septembre dans les entreprises.

- Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise élaboré sur la base de l'avis du haut conseil de la santé publique a le mérite de fixer des règles. Il n'en demeure pas moins qu'il est assez complexe à appliquer stricto sensu.
 - 21 pages d'une grande complexité avec des conditions cumulatives difficiles à appliquer. Par exemple, les salariés sont autorisés à poser leur masque quelques instants au cours de leur journée de travail à condition qu'ils aient une visière à proximité!
 - Ainsi, en zones « rouges » à circulation active du virus pas moins de 7 conditions sont exigées pour pouvoir retirer son masque.
 - Le suivi quotidien du dispositif négocié avec les partenaires sociaux sera d'autant plus lourd qu'il devra être revu selon l'évolution du classement du département où réside l'entreprise. Ce sera particulièrement complexe pour les petites entreprises et celles comptant plusieurs établissements.

- Il mérite d'être ajusté, secteur par secteur et entreprise par entreprise dans le cadre du dialogue social pour qu'il soit **applicable et surtout efficace**.
- Mais bien entendu, la protection des salariés est primordiale et nous ferons tout pour la garantir.
- Le pire qui puisse nous arriver, ça serait un reconfinement généralisé. Evidemment, c'est contraignant, évidemment, c'est un peu coûteux, Mais **espérons que cela sera temporaire**.
- C'est totalement exagéré de laisser croire que c'est dans les entreprises que l'on observe les foyers de contamination les plus importants. Le virus circule partout. On ne compte que quelques centaines de clusters en entreprise sur une population de 1,5 million d'entreprises. Evitons de stigmatiser qui que ce soit.
- Les entreprises, depuis le début de la crise, ont été exemplaires. Elles se sont adaptées et ont toujours répondu aux exigences sanitaires. Elles continueront à le faire parce que la santé des salariés passe avant tout et qu'il faut éviter un reconfinement qui serait dramatique pour l'emploi et l'économie du pays.

ARCHIVES

Discours REF Castex - Plan de relance

27/08 – Actu : Invité à la REF, le premier ministre a assumé un plan de relance qui passera par un soutien massif à l'offre et non à la demande.

- On a eu essentiellement des confirmations, pas de (mauvaises) surprises. Les grandes lignes du plan de relance, on les avait.
- Sur le port du masque, nous n'y sommes pas défavorables, car il faut absolument éviter un nouveau confinement. Mais on demande un peu de pragmatisme, un peu de bon sens, par rapport à la taille des entreprises et aux conditions d'exercice des métiers.
 Qu'on fasse confiance aux acteurs de terrain, aux partenaires sociaux qui connaissent mieux que personne leurs entreprises!
- On salue l'annonce de la baisse des impôts de production, qu'on attendait depuis longtemps. Cette baisse de la fiscalité qui va encourager le « produire en France » est un pas qui va dans le bon sens et 10 milliards, c'est une bonne première étape.
 - Ça va permettre de créer des emplois.
 - Mais on rappelle qu'il y a 70 milliards d'écart avec l'Allemagne.
- La mobilisation sur l'emploi des jeunes, c'est aussi quelque chose qu'on avait porté dans le débat public. On est heureux de voir qu'il y a des mécanismes qui sont confirmés pour que l'intégration des apprentis et des jeunes sur le marché du travail se passe bien, avec des primes pour les premiers CDI et pour les contrats d'apprentissage.
- On a aussi la confirmation que les mécanismes d'activité partielle vont être prolongés jusqu'au 1^{er} novembre, et pour les secteurs les plus durablement touchés, jusqu'à la fin de l'année. Même si pour eux, nous espérons que ça sera encore un peu prolongé.
- Au final, ce que nous souhaitons exprimer, c'est de l'optimisme, car on n'est pas entrepreneur si on n'est pas optimiste! Aucun modèle ne peut mesurer les conséquences d'un arrêt soudain de l'activité dans le monde, suivi d'un redémarrage différencié selon les territoires. Le pire n'est jamais certain.
- Les entreprises françaises sont dans un meilleur état qu'en avril, même si elles n'ont pas retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise. Mais la situation diffère selon les

secteurs ; certains comme l'hôtellerie-restauration, la culture ou l'événementiel sont bien sûr plus impactés.

- La très grande majorité des entreprises rembourseront leur prêt garanti par l'État, soit par anticipation, soit à échéance.
- Les plans sociaux, qu'on avait annoncés cataclysmiques, représentent à date 50.000 suppressions de postes. C'est certes toujours trop pour ceux qui en sont victimes mais on est très loin du million. Et il y a toujours 600.000 emplois à pourvoir à Pôle emploi.
 - L'explosion du chômage vient davantage des non-embauches, notamment en CDD et intérim, que des licenciements.
- Le sondage que nous avons commandé à l'IFOP montre que **76 % des chefs** d'entreprise sont confiants pour leur entreprise, même si 44 % restent inquiets pour l'économie du pays dans son ensemble.
 - > Un nouveau confinement constitue la crainte principale des chefs d'entreprises.
 - Mais les raisons d'optimisme sont nombreuses, au premier rang desquelles une absence de reconfinement, un carnet de commande à nouveau rempli et des aides aux entreprises.
 - Le soutien à la trésorerie des entreprises est la mesure jugée la plus essentielle, suivie de la baisse des impôts de production et de la poursuite d'activité partielle de longue durée.
 - Par ailleurs, la quasi-totalité des chefs d'entreprise juge bonne la qualité du dialogue social dans leur entreprise et, dans l'ensemble, les deux tiers des chefs d'entreprise n'entendent rien changer dans leurs effectifs, leurs projets et leurs investissements.
 - La majorité des chefs d'entreprise sont aussi enclins à embaucher des jeunes dans les mois qui viennent, notamment au sein des plus grandes entreprises
- Il y a donc motifs d'espoir et c'est ce qu'on voulait dire en maintenant cet événement. C'était un vrai pari entrepreneurial. On l'a fait et ça a réussi.

Débat temps de travail/retraites

27/08 – Actu : Lors de son discours d'ouverture de la REF, Geoffroy Roux de Bézieux a invité à rouvrir le débat sur le temps de travail et remet ainsi sur la table les enjeux de la réforme des retraites.

- L'urgence du jour c'est vraiment le plan de relance. Il faut faire repartir la machine.
 C'est pour ça qu'on a réuni nos adhérents, c'est pour ça que le Premier ministre est venu.
- Mais le débat sur le temps de travail est ouvert. Certains responsables politiques, et non des moindres ont parlé de « travailler davantage ». Ce débat doit nous conduire à s'interroger sur le temps de travail tout au long de la vie. Il aura lieu quand on reparlera

des retraites, et de leur financement. Il doit se poser **posément, dans le dialogue entre** partenaires sociaux, et surtout pas dans l'urgence.

- La crise n'a pas fait disparaître le problème des retraites. On a toujours un problème de pyramide d'âges, et le déficit s'est creusé. Donc il faudra revenir sur cette question. Pas tout de suite mais sans attendre 2022.
- On n'a pas encore les chiffres stabilisés, mais les déficits vont probablement augmenter et il n'y a pas 36 solutions pour rééquilibrer le régime des retraites. Est-ce que c'est le nombre de trimestres de cotisations, l'âge légal ou un bonus-malus ? Il faudra en reparler.

Engagements pour la Renaissance

27/08 – Actu : Dans le cadre de la REF, le Medef s'engage à contribuer à la renaissance des entreprises de France.

- Les entreprises ont montré qu'elles savaient s'engager. Elles l'ont prouvé avant la crise, pendant la crise. Elles le feront après la crise. C'est la condition de leur renaissance.
- La contribution de tous à l'intérêt général est plus que jamais indispensable. Les entreprises y contribuent par leur action quotidienne mais aussi par des engagements réalistes et pragmatiques qu'elles sont capables de prendre.
- Conformément à sa raison d'être d'agir pour une croissance responsable, le Medef s'engage à :
 - Faire de **l'emploi des jeunes** une priorité pour la relance en incitant les entreprises à recruter autant d'alternants en 2020 qu'en 2019 ;
 - Aider les entreprises à devenir **plus inclusives** par l'égalité des chances et l'intégration des personnes en situation de handicap :
 - ✓ Faire de l'égalité des chances une priorité en accompagnant les entreprises dans la formation de leurs équipes à l'inclusion et la nondiscrimination.
 - ✓ Inciter les entreprises à promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap.
 - Contribuer au renforcement de la place des femmes dans l'entreprise en les sensibilisant et en les accompagnant dans la mise en place d'objectifs liés à l'égalité femmes/hommes au sein des instances de direction.
 - Déployer le French Business Climate Pledge en demandant aux 100 signataires de recruter chacun 10 nouvelles entreprises, pour passer de 100 à 1000 signataires lors de la prochaine REF.
 - Accompagner la transition numérique des entreprises dans la double dimension « culture d'entreprise » et « adaptation des compétences » en déployant auprès des chefs d'entreprises une boite à outils adaptée à leur maturité numérique.

- Contribuer à la restauration d'une souveraineté économique compétitive de la France et de l'Europe dans une économie mondiale ouverte et « bas carbone ».
 - ✓ En incitant avec les filières stratégiques concernées, à des relocalisations sélectives d'activités et de technologies en France et en Europe;
 - ✓ En soutenant les alliances industrielles européennes indispensables au maintien d'un leadership technologique sur le plan mondial

Port obligatoire du masque en entreprise

24/08 – Actu : Le protocole national pour la santé des salariés face au Covid-19 en cours de finalisation ouvre la voie à des adaptations au port du masque obligatoire, et non pas des dérogations. Des discussions sont en cours entre les partenaires sociaux pour répondre aux multiples questions que pose la mesure.

- Nous prenons acte que le port du masque sera obligatoire dans tous les espaces de travail clos et partagés et nous appliquerons bien entendu les mesures pour protéger nos salariés en fonction des consignes du Haut Conseil de la Santé publique.
- Mais nous aimerions une approche moins standardisée et un peu moins jacobine.
 Dans certains secteurs le masque est une grosse contrainte. C'est le cas par exemple des salariés qui passent beaucoup de temps au téléphone ou dans des ateliers.
- Les foyers de contamination en entreprise sont très concentrés. Ils sont nombreux dans les abattoirs ou encore dans les logements de saisonniers où les gens sont souvent logés en collectivité et dans des lieux pas toujours bien aérés.
- C'est totalement exagéré de laisser croire que c'est dans les entreprises que l'on observe les foyers de contamination les plus importants. On ne compte que quelques dizaines de clusters en entreprise sur une population de 1,5 millions de sociétés.
- Les entreprises, depuis le début de la crise, ont été exemplaires. Elles se sont adaptées et ont toujours répondu aux exigences sanitaires. Elles continueront à le faire parce que la santé des salariés passe avant tout et qu'il faut éviter un reconfinement qui serait dramatique pour l'emploi et l'économie du pays.
- Nous serons attentifs dans les discussions qui vont s'ouvrir sur les dérogations possibles et à ce que cette mesure ne réactive pas la peur et entrave la relance. Elle doit répondre à son objectif : rassurer les Français et surtout nos salariés.
- Nous espérons que cette mesure, qui est une contrainte supplémentaire pour les entreprises et les salariés, sera temporaire.

- S'agissant du télétravail, nous partageons la position du gouvernement. La décision de télétravail doit rester au niveau de l'entreprise dans un dialogue entre chef d'entreprise et salarié.
 - Nous avons entamé un diagnostic avec les organisations syndicales pour dresser un bilan de la période qui vient de s'écouler qui devra déboucher sur un diagnostic partagé en septembre. Après ce diagnostic, nous verrons sur quoi il y a lieu de négocier.

Report de l'annonce du plan de relance

24/08 – Actu : Le gouvernement a finalement annoncé que la démonstration du plan de relance post-épidémie serait repoussée à la "première semaine de septembre", afin de se consacrer plus pleinement aux échéances de la rentrée sur le plan sanitaire.

- On n'est pas à une semaine près. Ce qui importe c'est le fond. Ce report se justifie par le souhait de donner priorité à la situation sanitaire. En soit, c'est inquiétant.
- Nous prenons acte des hausses de contamination et des mesures de protection supplémentaires qui pourraient s'imposer. Et nous comprenons que le gouvernement souhaite marquer cette phase en se concentrant sur ces sujets la semaine prochaine.
- Mais les grandes lignes du plan de relance sont déjà connues. Notamment sur le plan fiscal: la confirmation de la trajectoire de baisse de l'IS à 25%, la baisse des impôts de production à hauteur de 10 milliards, les prolongements du chômage partiel de long terme et les investissements d'avenir.
 - La baisse des impôts de production, nous l'attendons depuis des années et nous savons qu'elle est un vrai facteur de compétitivité économique.

Explosion à Beyrouth

12/08 – Actu : Une semaine après l'énorme explosion qui a ravagé une grande partie de la capitale libanaise, un nouveau bilan fait état de 171 morts et plus de 6.000 blessés, selon le ministère de la Santé. Très actifs depuis l'explosion, les secteurs publics et privés se mobilisent tous azimuts en France pour acheminer au Liban l'aide d'urgence, notamment médicale, alimentaire et pour la reconstruction.

- Le MEDEF est **pleinement mobilisé face à la situation d'urgence** que traverse Beyrouth, suite à la tragique explosion qui a frappé la capitale libanaise, le 4 août dernier.
- C'est une catastrophe industrielle qui s'ajoute aux conséquences de plusieurs années de crise politique, économique et financière, et à plusieurs mois de crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19.

- Avec près de 300.000 habitations touchées et le port à reconstruire, les besoins sont considérables.
- En coordination avec les pouvoirs publics français, le réseau Medef mobilise ses entreprises adhérentes pour porter secours au peuple libanais en contribuant, dans un premier temps, à la fourniture de biens et de services de première nécessité, et dans un second temps, à la reconstruction.
 - Près de quatre tonnes de produits médicaux, dont des médicaments et vaccins transmis via la fondation Sanofi Espoir, ont été acheminées avec le soutien du ministère des Armées et du Quai d'Orsay, de l'Unicef et de l'association Tulipe, qui fédère les dons des entreprises de santé.
 - Carrefour a également annoncé l'envoi de l'équivalent de 52 palettes de denrées non périssables, soit environ 40 tonnes d'aliments.
 - Saint-Gobain a rempli neuf semi-remorques et un camion de 19 tonnes de matériaux de construction de second œuvre, comme des plaques de plâtre, de la laine de verre et des dalles de plafond.
 - Un navire de la CMA-CGM a été affrété pour transporter gratuitement de Marseille au Liban du matériel médical et des biens de première nécessité offerts par différentes entreprises adhérentes.
- En solidarité avec le peuple libanais et la francophonie, le MEDEF, Medefi et les entreprises françaises resteront mobilisés pour aider au redressement du pays.

REF 2020

12/08 – Actu : Le Medef tiendra sa Rencontre des entrepreneurs de France (REF) de rentrée fin août. Transformé cette année en Renaissance des entreprises de France, l'événement se déroulera à l'hippodrome de Longchamp.

- Nous avons choisi de maintenir notre prestigieux événement de rentrée car il faut donner un signal optimiste aux entreprises, un signal pour leur montrer qu'il faut repartir.
- L'événement se déroulera avec l'optimisme propre aux entrepreneurs dans un cadre volontairement aéré et dans le respect strict des conditions sanitaires.
 - Avec nos équipes, mobilisées comme jamais, nous avons préparé scrupuleusement ce rendez-vous selon les dispositions voulues par les pouvoirs publics (distributions de masques et de gel hydroalcoolique, prises de température...).
- Evénement marquant de la rentrée, la REF constituera donc la première grande réunion des entrepreneurs de France depuis le début de la crise du Covid.
- Rebaptisée pour l'occasion Renaissance des Entreprises de France, cette REF exceptionnelle sera consacrée aux enjeux économiques, sociaux et sociétaux de

l'après-Covid, et à toutes les lignes qui ont bougé depuis, que ce soit la manière de travailler, de communiquer, de se déplacer...

- Elle abordera les grandes questions autour de la souveraineté économique, de l'urgence de la transition écologique et de la préservation de la biodiversité, des nouveaux modes de consommation, les évolutions du travail...
- Les débats seront retransmis en direct sur les réseaux sociaux et diffusés aussi en direct par nos partenaires radio et télévision.
- Les intervenants auront des profils aussi variés que le Premier ministre Jean Castex, le député européen Yannick Jadot, l'épidémiologiste Arnaud Fontanet, le patron de Veolia, Antoine Frérot, la philosophe Julia de Funès, la ministre du Travail Élisabeth Borne, le patron de Sanofi, Paul Hudson, ou encore l'économiste Édouard Tétreau...
 - En clôture, des chefs d'entreprise témoigneront de la manière dont ils ont vécu cette crise et ce qu'ils en ont retenu.
- Enfin, pour sa deuxième édition, la REF sera aussi un évènement éco-conçu, avec pour objectif le « zéro déchet ».

Air France

04/08 – Actu : En contrepartie du sauvetage de la compagnie aérienne, l'Etat demande à Air France de renoncer aux lignes dont les trajets pourraient être effectués en moins de 2 h 30 de train, sauf si ces lignes arrivent dans le « hub » de Paris-Charles-de-Gaulle. Par ailleurs, les pilotes de la compagnie aérienne et de sa filiale à bas coûts Transavia ont vu leurs rémunérations nettement diminuer depuis avril, une baisse salariale « devrait permettre à Air France une économie d'environ 300 millions d'euros » le temps que durera la crise.

- [Sur les lignes supprimées] Quand il y a une alternative TGV qui émet moins de CO2, comme pour Bordeaux, par exemple, ce n'est pas absurde.
- Mais il y a des villes en France qui n'ont pas d'alternative, ou qui ont une alternative qui est beaucoup plus longue. Il faut donc trouver la bonne manière d'accélérer le verdissement de l'économie, tout en faisant attention à ne pas créer de fracture territoriale.
- On sait qu'avant la crise, il y avait le sujet des gilets jaunes, on avait des problèmes de fractures et d'inégalités territoriales. Donc, il faut faire très attention.
- Mais de manière générale, il est évident que le transport aérien a besoin de se réinventer, surtout si les mesures barrière obligent à avoir une restriction de passagers. Il y a tout un modèle de transport qui est fortement remis en cause.
- [Sur les salaires] Contrairement aux pilotes des compagnies concurrentes, qui ont un salaire fixe, la rémunération des pilotes d'Air France est calculée en partie sur les heures de vols effectuées. Or, comme pour le reste du secteur aérien, l'activité du

groupe a été quasi inexistante ces derniers mois et n'a repris que très progressivement.

- Mais la question n'est pas de revenir sur les acquis sociaux. La question est de sauver les emplois en examinant toutes les alternatives pour éviter les PSE.
- Si cette baisse des rémunérations permet à Air France une économie d'environ 300 millions d'euros par an, l'aidant ainsi, en partie, à surmonter ses difficultés financières, ce n'est pas négligeable.
- [Sur la nationalisation] Compte tenu de l'importance stratégique d'un pavillon national comme Air France, il n'est pas choquant que l'Etat, qui est déjà actionnaire, intervienne pour éviter la faillite et la prédation économique.
- On est face à un phénomène totalement unique. La crise est d'une violence qu'on ne soupçonnait pas. A un moment, le capital privé ne peut plus faire face à l'arrêt de l'économie.
- Certaines entreprises qui, comme Air France, n'ont plus de chiffre d'affaires, ont besoin de capitaux pour passer cette période. Et si les actionnaires privés ne sont pas là, c'est à l'Etat qu'il est donné la possibilité de prendre le relais.

Convention citoyenne pour le climat

29/07 – Actu : Des représentants de la Convention citoyenne sur le climat ont rencontré mercredi la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, la ministre du Travail Elisabeth Borne et des représentants d'organisations patronales et syndicales.

- Le Medef soutient la dynamique incarnée par la Convention citoyenne pour le climat, qui rejoint le dialogue ouvert par Geoffroy Roux de Bézieux avec les ONG et illustre la raison d'être du Medef : agir ensemble pour une croissance responsable.
- Concilier économie et écologie, ce n'est en effet pas seulement possible c'est indispensable, et c'est ce que nous défendons à travers la croissance responsable.
- La Convention a mis sur la table beaucoup de propositions pertinentes, comme l'affichage du score carbone sur les produits ou la taxe carbone aux frontières de l'Europe, des mesures qui figurent dans notre plan de relance. Maintenant il faut passer à l'acte et donc tenir compte de la réalité.
 - Sur le principe du score carbone, le Medef est favorable aux mesures permettant de sensibiliser le consommateur sur l'empreinte carbone des produits et services. De nombreuses démarches allant en ce sens existent déjà et nous proposons donc de faire avant tout un état des lieux de l'existant avant de se lancer dans les travaux.

- Sur la taxe carbone, depuis plusieurs mois, le Medef plaide en faveur de la mise en œuvre de ce mécanisme d'ajustement aux frontières et déploie une énergie monstre pour emmener dans son sillage les autres patronats européens. Le soutien de la Convention est un plus non négligeable dans ce combat en faveur de la taxe carbone.
- D'autres mesures nécessitent qu'on s'y attarde car, si les intentions sont bonnes, la réalité opérationnelle et les effets collatéraux sont tout autre. Nous sommes prêts à y travailler pour trouver des solutions opérationnelles.
 - La mesure sur le vrac, par exemple, a des impacts énormes sur les professionnels concernés. Non seulement il faut que le consommateur y adhère, mais il faut aussi lui garantir la sécurité sanitaire. Cette mesure qui est louable en théorie, est beaucoup plus complexe dans la pratique.
 - Sur l'artificialisation des sols, la proposition de la Convention concerne essentiellement les acteurs économiques. Mais le véritable sujet en matière d'artificialisation des sols, c'est l'habitat. C'est donc en travaillant sur ce point que l'on agira favorablement en faveur de la biodiversité.
- Enfin, certaines mesures nous paraissent irréalistes et peuvent conduire à des destructions d'emplois et nuire à la compétitivité des entreprises.
 - ➤ Si la France réduit sa consommation, interdit la publicité ou la vente de certains produits, et que nos voisins de le font pas, nous courrons le risque de décrochage.
 - Dans ce domaine, il faut viser l'efficacité avant la morale.
- Gardons-nous donc d'opposer l'économie à l'écologie. Concilier économie et écologie, au-delà des principes et des intentions, ce sont des mesures concrètes qui nécessitent des investissements et des process de commercialisation et de production, souvent complexes, adaptés à chaque secteur. Beaucoup d'entreprises sont engagées dans cette voie.
- Nous avons l'opportunité de bâtir une croissance responsable. La crise a en effet accéléré la prise de conscience. La relance sera verte.

Accords de performance collective

28/07 – Actu : Alors que les prochains mois s'annoncent sombres sur le front de l'économie, de plus en plus d'entreprises commencent à regarder les accords de performance collective (APC), créés par les ordonnances Pénicaud de 2017, qui offrent la possibilité de revoir les conditions de travail des salariés, via des accords signés à la majorité des syndicats.

 La question n'est pas de revenir sur les acquis sociaux. La question est de sauver les emplois en examinant toutes les alternatives pour éviter les PSE. Cela ne peut se faire que dans le dialogue social et entreprise par entreprise. La mesure générale qui vient d'en haut, ça ne marche plus.

- Il y a beaucoup de solutions pour préserver l'emploi (temps de travail, congés, RTT...) et il peut y avoir quelques cas, selon les secteurs, où il faut un gel provisoire des salaires. Mais ça ne peut être fait qu'avec un accord avec les partenaires sociaux. Il faut être innovant pour préserver l'emploi et les compétences.
- La réussite d'un accord de performance collective passe d'abord par la confiance. En effet, les APC sont des accords temporaires qui doivent inclure une clause de « retour à meilleure fortune » pour mettre un terme à l'APC de manière anticipée dès lors que la situation de l'entreprise s'est améliorée.
 - Le chantage, comme nous l'avons vu avec l'exemple Ryanair, n'est pas la bonne méthode. Mais le cas Ryanair est une exception. En France, nous avons une forte tradition du dialogue sociale.
- Ce qui est certain c'est que tout accord de performance collective sera négocié avec les salariés, entreprise par entreprise, et dans le cadre du dialogue social.

Plan jeunes

23/07 – Actu : Le gouvernement a présenté ce jeudi un « plan jeunes » de 6,5 Mds d'euros pour soutenir l'emploi des jeunes qui entrent sur le marché du travail à la rentrée

- Près de 750 000 jeunes vont entrer en septembre sur un marché du travail fortement perturbé. Cette génération et les suivantes ne doivent pas être sacrifiées par la crise liée au Covid. En dépit des incertitudes économiques de la rentrée, il est crucial d'inciter les entreprises à former et à recruter ces jeunes dont les embauches risquent d'être gelées, afin d'éviter des pénuries d'emplois et de compétences lorsque l'activité repartira.
- Pour le Medef il était urgent que le plan de relance intègre un plan massif pour l'insertion des jeunes dans l'emploi, car les décisions de recrutement se prennent dès aujourd'hui. Le plan pour une relance durable du Medef présenté fin mai présentait une mesure choc afin de soutenir la dynamique des contrats en alternance : nous avons été entendus, qu'il s'agisse du contrat en apprentissage ou du contrat de professionnalisation.
- Le Medef souhaitait par ailleurs stimuler l'emploi des jeunes en facilitant l'accès au premier emploi par une exonération de cotisations sociales pour toutes les entreprises. Cette voie a été retenue, sous la forme d'une prime versée à toute entreprise qui recrutera en CDD d'au moins trois mois ou en CDI un jeune de moins de 25 ans, pour des salaires jusqu'à 2 Smics. Une prime a l'avantage d'avoir plus d'effet de levier immédiat sur la trésorerie des entreprises et donc en faveur des jeunes qui rentrent sur le marché du travail.

- Si cette disposition est de nature à encourager l'embauche, il aurait cependant été
 préférable d'aller au-delà de cet âge et de ce plafond pour ne pas freiner l'embauche
 d'une partie des jeunes diplômés.
- Enfin, alors que partout sur les territoires nombre de chefs d'entreprise ne cessent d'alerter sur leurs difficultés de recrutement, le Medef salue en particulier la décision d'orienter le compte personnel de formation (CPF) des jeunes et demandeurs d'emploi et le Plan d'investissement dans les compétences vers des formations aux métiers en tension et métiers d'avenir.

FOCUS / Prime alternance

- Nous souhaitions une mesure choc afin de soutenir la dynamique des contrats en alternance. Nous avons été doublement entendus, puisqu'une prime de 8000 euros (ou de 5000 pour les mineurs) sera versée à toute entreprise qui recrutera un jeune en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) avant le 28 février 2021.
- Dans le contexte de transformation que vivent les entreprises, il était essentiel que cette aide exceptionnelle soit étendue aux contrats de professionnalisation qui forment les jeunes salariés en cours de vie professionnelle, garantissent leur employabilité et leur évolution professionnelle.
- Cette prime concerne désormais tous les niveaux de qualification de CAP à bac +3 (contrat de professionnalisation) ou bac +5 (contrat d'apprentissage), ce qui permettra aux plus petites entreprises en particulier de bénéficier des compétences dont elles ont besoin pour redémarrer leur activité, et de ne pas laisser les jeunes diplômés au bord de la route.

Accord sur le plan de relance européen

21/07 – Actu : Pour soutenir l'économie européenne qui affronte une récession historique, les Vingt-Sept sont arrivés à un accord sur le plan de relance de 750 milliards d'euros.

- Cet accord est un pas important pour la solidarité européenne et va dans le sens de l'appel que le Medef avait lancé le 11 mai avec ses homologues allemand et italien pour une réponse massive et coordonnée à l'échelle européenne. Une étape majeure a été franchie : pour la première fois, l'Europe emprunte pour l'Europe.
- La solidarité européenne est déterminante afin que, tous ensemble, nous puissions reconstruire notre économie durement frappée par la crise du Covid-19. « L'Europe se

fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises » disait Jean Monnet.

- En effet, aucun pays européen ne saurait être prospère dans une Europe qui ne l'est pas. Nos entreprises ont besoin que leurs grands voisins européens clients et fournisseurs se portent bien.
- Ce plan était indispensable pour marquer la volonté politique de relancer l'économie européenne en renforçant la solidarité des Vingt-Sept. Mais également pour permettre à l'UE de s'engager enfin dans les investissements indispensables pour assurer la santé, le verdissement et la numérisation de l'économie.
- Toutes nos entreprises quelle que soit leur taille en seront bénéficiaires. Les 40 Mds qui abonderont le plan français de 100 Mds bénéficieront largement aux PME: chômage partiel; emploi des jeunes; investissements dans le vert (hydrogène et rénovation des bâtiments) et le numérique; interventions en fonds propres ou quasifonds propres pour venir en aide aux PME...
 - C'est vrai qu'à l'occasion d'une négociation très âpre certains programmes principalement destinés aux PME ont été rabotés pour faciliter un accord à Vingt-Sept. Ainsi le nouveau mécanisme de soutien à la solvabilité des entreprises (31 Md€ initialement promis par la commission) n'a pas été retenu. Plus généralement, pour parvenir à un accord sur les 750 Mds sur 3 ans, les Vingt-Sept ont renoncé à certains investissements de moyen et long terme dans le cadre du CFP (le budget), qui profitent habituellement aux PME. A noter que la partie recherche du budget (Programme Horizon Europe) reste inchangée à 80 Mds auxquels s'ajouteront 15 Mds du plan de relance.
 - Le départ des Britanniques ampute le budget annuel de l'UE de 7,4% soit 11,3 Mds par an, soit 79 Mds sur sept ans.
 - A noter que l'organisation européenne des PME « SME United » a salué l'accord sur le plan de relance de 750 Mds et sur le budget 2021-2027 pour 1070 Mds d'euros. Même si elle déploré la réduction de certains programmes. Elle a rappelé que les attentes des PME étaient un accès aux financements, une vision claire de la transition numérique et verte et un marché intérieur qui fonctionne.

Réunion des partenaires sociaux à Matignon

17/07 – Actu : Les représentants des syndicats et du patronat ont été réunis ce vendredi matin à Matignon pour une "Conférence du dialogue social" par Jean Castex qui a largement mis l'accent ces derniers jours, sur l'importance de dialoguer et de construire avec les partenaires sociaux.

- La priorité, c'est le plan de relance, c'est l'économie, et c'est l'emploi. Nous avions plaidé pour ça et nous sommes satisfaits de cette **inversion des priorités** par rapport à la première réunion la semaine dernière. La meilleure façon de préserver l'emploi, c'est bien de **soutenir l'économie**.
- On est impatient d'avoir plus de précisions sur le plan de relance, notamment sur les impôts de production où il faut vite clarifier les choses.
- Le Premier Ministre a listé un nombre très important de sujets à traiter presque tous avant la fin de l'année. C'est un peu ses « 12 Travaux d'Hercule ». L'agenda est très chargé.
- Sur le plan jeune, le Premier ministre a manifesté une ouverture sur les mesures annoncées. Des réunions la semaine prochaine auront lieu avec Mme Borne sur le sujet.
- Deux sujets ont fait l'objet de débats : la réforme des retraites de celle de l'assurance-chômage. Sur les retraites, nous saluons la volonté du Premier ministre de séparer le paramétrique du systémique :
 - Sur le paramétrique, c'est-à-dire le redressement des comptes, nous partageons sa volonté affichée de ne pas mettre la poussière sous le tapis, avec en particulier, pour les partenaires sociaux, la responsabilité dans la gestion de l'AGIRC-ARCCO, sur lequel le déficit va aussi se creuser. On ne peut pas s'exonérer d'un examen du sujet avant la fin de l'année.
 - Sur le systémique, nous saluons l'ouverture du débat dans un calendrier plus détendu (le Premier ministre a parlé de 2021), même si nous n'étions pas demandeurs de cette réforme à points.
- Sur l'assurance-chômage, l'entrée en vigueur des mesures prévues pour le 1^{er} septembre est reportée au 1^{er} janvier, avec là aussi une concertation en fonction de la situation de l'emploi.
 - Ce n'est évidemment pas la même chose s'il y a 1 million de chômeurs de plus à la fin de l'année, comme le disent certains, ou si, et nous nous sommes de ceux-là, le pire n'est pas certain et que le marché de l'emploi se dégrade moins.
 - Donc nous sommes ouverts à un report de certaines mesures mais pas à leur suppression totale car elles sont nécessaires.
- Il y a donc beaucoup de choses sur la table. A partir des différentes discussions qu'on aura avec les ministres, il faudra probablement dresser un calendrier du possible, et pas simplement un calendrier de ce qui est souhaitable. Il faut fixer des priorités.

Déclaration de Politique Générale

16/07 – Actu : Le Premier ministre a détaillé mercredi la feuille de route du gouvernement pour les prochains mois lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé mercredi "une baisse massive" de 20 milliards d'euros des impôts de production, dans le but affiché de "relocaliser" l'industrie et d'asseoir son indépendance.

- L'annonce d'une baisse massive de 20 milliards d'euros des impôts de production est un signal positif pour la compétitivité et l'économie du pays. C'est un combat que nous menons depuis longtemps.
 - Relocaliser passe évidement par recréer un écosystème compétitif en France. On ne peut pas imaginer décarboner l'économie, relocaliser, tout ça coutant forcément plus cher, sans un écosystème favorable en termes de fiscalité.
- Très clairement, il y a une priorité mise sur la relance qui nous parait politiquement et économiquement la bonne manière d'approcher les choses. La relance de l'économie c'est la meilleure façon de protéger l'emploi.
- Il y a une accélération du calendrier sur le plan de relance. Et c'est une bonne nouvelle. Mais il reste encore beaucoup d'imprécisions et de questions. Il faut qu'on comprenne bien quelles sont les dépenses nouvelles et sur quoi elles portent.
- Le deuxième point positif, c'est la volonté de Premier ministre de coconstruire avec les partenaires sociaux.
- Sur l'emploi des jeunes, nous avions appelé à une mesure forte pour qu'il n'y ait pas une génération sacrifiée. La mesure annoncée y répond mais craignons qu'elle ne soit pas suffisante pour déclencher l'embauche.
 - ➢ Il n'est pas sûr que ces 4000 euros qui représentent à peu près une baisse de 20% du coût du travail soient suffisants. Autant la prime de 8000 euros pour l'apprentissage est bien calibrée, autant les 4000 euros pour les jeunes peuvent paraître un peu justes.
 - ➤ Et par ailleurs, la mesure exclut les diplômés Bac+3, correspondant à environ 100 000 jeunes, qui sont déjà exclus du dispositif apprentissage. Dans une période de gel des embauches, ils sont les oubliés de la relance.
- Sur les retraites : En matière d'urgence, il y a un sujet de financement massif du système des retraites qui existait déjà avant la crise et qui est encore plus réel aujourd'hui. Il faut traiter ce problème d'ici la fin de l'année.
 - ➤ Le volet systémique, sur lequel nous avons des réserves, doit être réfléchi à plus long terme.
 - C'est une preuve d'ouverture et de compréhension vis-à-vis de ce qui disaient qu'il ne fallait pas se précipiter.
- Sur le Commissariat au plan : Tout dépend du contenu et de la manière dont il sera interprété.

- > Si c'est pour recréer un commissariat au plan « années de Gaulle », c'est se tromper d'époque, on est plus du tout dans l'économie administrée et franco-française des années 60.
- Mais si c'est pour créer un état stratège qui s'occupe de souveraineté et de politique industrielle de long terme et qui créer l'écosystème pour que les entrepreneurs puissent faire leur métier d'entreprendre et produire de la richesse, c'est une bonne idée, parce que la crise a effectivement révélé des défaillances de notre système productif.
- Sur le partage de la valeur: Nous ne sommes pas fermés à en discuter si nous raisonnons en termes de boite à outils en fonction de la taille des entreprises. Il ne peut pas y avoir une solution uniforme qui fonctionnerait pour les TPE, comme pour les start-ups ou pour les grands groupes. Il faut apporter de la cohérence et permettre une adaptation aux réalités du monde de l'entreprise.

Interview du 14 Juillet de Macron

15/07 – Actu : Pour la première interview du 14-Juillet de son quinquennat, Emmanuel Macron a développé les axes de la politique qu'il compte mener après la crise du Covid-19.

- Pour le Président de la République, la priorité c'est l'emploi ; oui ; ajoutons plus globalement la relance de l'économie.
- Pour que la situation ne s'aggrave pas, il faut que les mesures du plan de relance s'appliquent le plus vite possible pour éviter les faillites et les destructions d'emplois.
 On voit beaucoup de prévisions, de chiffres, parfois affolants. Pour nous entrepreneurs, le pire n'est jamais certains. C'est pour cela qu'il faut agir vite et fort.
- En cela, la déclaration de politique générale du Premier Ministre doit venir préciser les orientations annoncées par le Président de la République.
- En matière d'emploi des jeunes. Il a tracé une perspective à laquelle nous souscrivons : ne pas sacrifier toute une génération. Mais est-ce suffisant ?
 - ➤ En plafonnant les exonérations de charges à 1,6 smic, cela fait des jeunes diplômés les oubliés de relance.
 - ➤ Il est indispensable que le gouvernement nous précise les modalités opérationnelles des mesures annoncées et ce qu'il compte faire pour éviter que certains jeunes soient laissés sur le bord du chemin.
- En matière de fiscalité, nous partageons l'idée qu'on ne sort pas d'une crise en augmentant les impôts. Ça n'a jamais marché. A chaque fois, qu'on a voulu le faire, ça a créé de la récession.
 - ➤ Pour les entreprises, comme pour les ménages, c'est un facteur de rétablissement de la confiance. Pour ceux qui prennent des risques, pour ceux qui travaillent.

- En matière de transition écologique, il faut désormais donner une réalité à « l'économie du mieux » contre « l'économie du moins ». Pour cela, il faut accompagner les entreprises, en particulier les PME, à investir pour produire plus vert et construire une croissance responsable.
- Lorsqu'il annonce vouloir prendre un autre chemin sans changer le cap, nous y voyons sa volonté de changer de méthode. C'est positif. Il a déjà commencé à le faire en associant davantage les partenaires sociaux à la construction de mesures pour relancer l'économie, à répondre à la crise sociale. Nous continuerons à être au rendez-vous.
 - ➤ Le dialogue social fait partie de la relance. On l'a vu au cœur de cette crise. Plus de 6000 accords ont été signés pour reprendre le travail. Il faut continuer pour traiter les situations entreprises par entreprises, branches par branches.
- Vous connaissez notre position sur la réforme des retraites. Elle demeure indispensable. Mais plutôt que de se précipiter de nouveau dans une réforme qui a suscité et suscitera à n'en pas douter, énormément d'inquiétude, il nous faut connaître réellement l'ampleur du déficit.
 - Le Président a indiqué qu'il allait demander au COR d'actualiser le déficit prévisionnel du régime. C'est une bonne chose. Il nous faut définir le calendrier et la méthode vendredi prochain. Nouvelle méthode, calendrier partagé : c'est pour nous le bon chemin à suivre.
- [Sur l'épidémie et les moyens d'éviter une 2ème vague] : Nous nous sommes toujours conformés aux recommandations des autorités sanitaires. Un nouveau confinement généralisé mettrait notre économie à plat. Il faut absolument l'éviter. Si le port du masque devient obligatoire, les protocoles le prévoiront.

Réunion partenaires sociaux

09/07 – Actu : Le nouveau Premier ministre Jean Castex a entamé ce jeudi matin une série de 14 rencontres avec les organisations syndicales ou patronales.

- La priorité des priorités est de **consolider ce début de reprise**, qui est plus rapide qu'anticipé, **et de relancer l'économie.**
- La bonne nouvelle, c'est que, contrairement à ce que disaient beaucoup d'économistes et certains hommes politiques, **les Français ont été formidable**.
 - Les concessions automobiles ont fait un super mois de juin, l'immobilier, dont on pensait que ce serait une catastrophe, tient bien, et les créations d'entreprise sont en hausses. Ce sont des signes que confiance revient.
- Mais maintenant tous les entrepreneurs, ainsi que les ménages, attendent de savoir comment on va relancer l'économie. L'urgence est donc d'annoncer le plan de relance pour que l'argent arrive rapidement dans les entreprises. C'est de ça dont on doit discuter cet été.

- Si la crise n'a en effet pas fait disparaître le problème des retraites, se précipiter pour renégocier n'est pas la priorité. Il faudrait déjà savoir de combien on parle, car il y a certainement un trou financier qu'on n'a pas encore chiffré.
 - Il y avait déjà un déficit de l'ordre de 4 milliards prévu pour cette année, on serait aujourd'hui à 30.
- Donc il faudra mettre tout ça sur la table à la rentrée, chiffre en main, car il serait irresponsable de ne pas traiter la question du financement à la rentrée.
- Mais dans le climat social et politique actuel en France, ce n'est en effet pas la peine de rouvrir ce débat anxiogène, qui va créer des crispations au moment où au contraire on doit être solidaire et faire face à des difficultés économiques sans précédent.

Réforme des retraites

03/07 – Actu: Dans un entretien à la presse quotidienne régionale publié jeudi soir, Emmanuel Macron a affirmé qu''il n'y (aurait) pas d'abandon" de son projet de système universel, qu'il juge toujours "juste", même s'il se dit "ouvert" à ce que sa réforme "soit transformée". Les leaders de la CFDT et de Force ouvrière ont critiqué vendredi la volonté d'Emmanuel Macron de relancer cet été la "concertation" sur les "équilibres financiers" du système de retraites, estimant que le moment était mal choisi, car "la priorité doit être l'emploi".

- Il y a incontestablement un enjeu financier à traiter. Il faut que la méthode et le calendrier ne relancent pas des mouvements sociaux massifs car l'économie française ne peut pas se le permettre.
- Dans le climat social et politique actuel en France, ce n'est en effet peut-être pas la peine de rouvrir ce débat, qui va créer des crispations au moment où au contraire on doit être solidaire et faire face à des difficultés économiques sans précédent.
- Pour autant, la crise n'a pas fait disparaître le problème des retraites. On a toujours un problème de pyramide d'âges, un problème de financement, et le système à points était un bon système. Il faudra une mesure d'âge.
- Nous avions émis quelques critiques sur le régime universel. Au Medef, on plaidait pour un système pour les indépendants, un système pour la Fonction publique, et un système pour le privé.
- Donc il faudra revenir sur cette question en connaissant précisément l'ampleur du déficit du régime.

Stock de masques

03/07 – Actu : Le gouvernement va demander aux entreprises de prévoir dix semaines de stocks de masques pour leurs salariés pour se prémunir face au risque d'une deuxième vague de l'épidémie, a indiqué mercredi la secrétaire d'État à l'Économie, Agnès Pannier-Runacher. La filière française devra également être privilégiée. Muriel Pénicaud et Olivier Véran doivent encore apposer leur signature

- La crise du Covid-19 nous montre combien la santé et la sécurité au travail des salariés sont au cœur de la dynamique humaine des entreprises.
- Par le dialogue social, au plus près du terrain, les chefs d'entreprises et les partenaires sociaux ont assuré la mise en place des protocoles de maintien d'activité pendant le confinement et de reprise depuis le déconfinement, en réaménageant les espaces et les organisations de travail, et en mettant en œuvre les moyens de protection nécessaires en réponse aux instructions gouvernementales (gels, masques).
- C'est donc à travers ce même dialogue social que nous saurons être prêts en cas de deuxième vague.
- Mais si les entreprises sont appelées à constituer des stocks, l'Etat et les collectivités locales doivent le faire aussi. Alors que certaines luttent encore pour leur survie, les entreprises ne pourront pas, seules, en supporter les coûts.
- Depuis le début de la crise, le Medef a déjà mis en place plusieurs dispositifs afin de fournir à ses adhérents un maximum d'informations sur la pandémie et sur les mesures de soutien aux entreprises (guide de bonnes pratiques à destination des chefs d'entreprise).
 - Nous avons notamment alerté les entreprises sur leurs obligations vis-à-vis des masques et mis en relation les producteurs français avec les entreprises qui en ont besoin.
- Sur le terrain, les Medef territoriaux et les fédérations professionnelles, travaillant de concert avec l'ensemble des acteurs locaux, sont eux en première ligne, très présents aux côtés des entreprises : accompagnement et conseil des entreprises, diffusion d'information, achat groupé de masques...
- Le Medef continuera donc d'être pleinement mobilisé face à cette crise sans précédent, et **de travailler avec le gouvernement** à travers des échanges quotidiens, notamment avec le ministre de l'Economie et la ministre du Travail.

Fraude au chômage partiel

30/06 – Actu : La ministre du travail, Muriel Pénicaud, a annoncé que 3 000 premiers contrôles sur les demandes de chômage partiel avaient débouché sur « 850 suspicions de fraude » et quatre procédures pour « escroquerie ».

- La fraude est scandaleuse et doit bien évidement être sanctionnée. En plus, elle crée une distorsion de concurrence entre l'immense majorité des entreprises, qui sont parfaitement dans les clous, et celles minoritaires qui fraudent.
- Mais il y a deux situations qu'il faut bien distinguer :
 - ➢ Il y a d'abord un certain nombre d'entreprises qui, heureusement, n'avaient jamais été confrontées à cette situation, et qui ont eu des difficultés à comprendre le mécanisme. Pour ces cas, l'Etat est bienveillant et les aide à régulariser et à corriger leur situation.
 - Et puis il y a celles, une petite minorité, qui fraudent.
- Au Medef, nous avons communiqué auprès de nos adhérents dès le mois de mai et à
 plusieurs reprises en leur disant : assimilez bien les règles, d'abord, pour qu'il n'y ait
 pas de problèmes d'interprétation, et ensuite, soyez scrupuleux, parce que ça coule de
 source, tout simplement.
- Il y a surtout beaucoup d'entreprises qui, par esprit citoyen, mais aussi parce qu'elles pouvaient le supporter, n'ont pas fait appel à l'activité partielle.
- Comme toujours dans ces situations, il faut se garder de généraliser et de stigmatiser.
 Et pour les quelques entreprises qui, par mégarde ou intentionnellement, ne seraient pas dans les clous, il faut évidemment qu'elles régularisent leur situation très vite.

Convention citoyenne pour le climat – Macron

30/06 – Actu : Face aux 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) ce lundi, Emmanuel Macron a annoncé 15 milliards d'euros supplémentaires pour la transformation écologique sur deux ans. Il a aussi indiqué avoir retenu 146 propositions sur 149.

- Concilier économie et écologie, ce n'est pas seulement possible c'est indispensable.
 C'est ce que nous défendons à travers la croissance responsable. C'est la raison d'être du Medef.
- Le président de la République va dans ce sens en retenant les propositions de la convention citoyenne.
- Concilier économie et écologie, au-delà des principes et des intentions, ce sont des mesures concrètes qui nécessitent des investissements et des process de commercialisation et de production, souvent complexes, adaptés à chaque secteur. Beaucoup d'entreprises sont engagées dans cette voie.
- En refusant la taxe sur les dividendes, le signal donné par le Président de la République va leur permettre d'accroître leurs actions. La taxation et l'interdiction ne peuvent pas être les seuls leviers. Il faut responsabiliser les Français à l'environnement. Passons de la contrainte verte à la croissance verte.

- Après la crise du Covid-19, et alors que certaines entreprises luttent pour leur survie, elles n'auront pas toutes les moyens de réaliser les investissements nécessaires pour décarboner leurs process de production.
- En effet, les entreprises ne sont pas toutes égales face aux transitions, que ce soit en termes de formation, de diagnostic ou d'investissement. La mise en place, dans le plan de relance, d'un fonds de transformation écologique de notre économie est un élément positif qui contribuera à la transition verte des entreprises, y compris les TPE et PME.
- Nous avons tous une responsabilité. Les entreprises l'exercent en l'affirmant au travers de leur actions « RSE ». Elles sont prêtes à aller plus loin. C'est une attente partagée par leurs salariés, leurs fournisseurs, leurs clients, leurs investisseurs. Les collectivités territoriales doivent aussi prendre en compte un développement harmonieux du territoire où la préservation de l'environnement rime avec création d'emplois et de richesses.
- Ce modèle de société qui se dessine **ne doit pas conduire à isoler le pays**. Nous défendons l'idée qu'**il faut que l'Europe s'engage**. C'est pourquoi nous défendons :
 - > un prix du carbone prévisible pour orienter les investissements
 - > une taxe carbone aux frontières de l'UE comme le Green Deal
 - des signaux adressés au consommateurs, par exemple à travers l'affichage du contenu carbone des produits et services et des coûts associés, car produire vert coûte plus cher
- Le Président de la République a également annoncé que des mesures de la CCC figureraient dans le plan de relance "économique, écologique et social", qui sera "soumis au parlement dès la fin de l'été".
 - Pour le Medef il est important d'associer ces 3 volets, comme nous l'avons fait dans nos propositions pour un plan de relance présenté le 28 mai.

Convention citoyenne pour le climat – propositions

23/06 – Actu : La convention citoyenne pour le climat a rendu dimanche 21 juin après-midi ses propositions pour lutter contre le réchauffement climatique « dans un esprit de justice sociale ». Le parti écologiste EELV a fait part de son soutien à l'ensemble des propositions, appelant le gouvernement à se saisir « globalement » des propositions formulées.

- Les propositions de la convention citoyenne montrent la très forte implication des participants et l'expression d'une préoccupation majeure des Français pour l'avenir de la planète.
- Nous avons l'opportunité de **bâtir une croissance responsable**. La crise de Covid-19 a en effet accéléré la prise de conscience. **La relance sera verte**.

- La convention a mis sur la table beaucoup de propositions pertinentes, comme l'affichage du score CO 2 sur les produits ou l'accélération de la rénovation thermique des bâtiments ou la taxe carbone aux frontières de l'Europe, des mesures qui figurent dans notre plan de relance.
- Beaucoup méritent d'être affinées et chiffrées. Nous sommes prêts à y travailler pour trouver des solutions opérationnelles. D'autres nous paraissent irréalistes et peuvent conduire à des destructions d'emplois et nuire à la compétitivité des entreprises.
 - On ne peut pas faire sans les autres pays. Si la France réduit sa consommation, interdit la publicité ou la vente de certains produits, et que nos voisins de le font pas, nous courrons le risque de décrochage.
 - Dans ce domaine, il faut viser l'efficacité avant la morale.
- Gardons-nous d'opposer l'économie à l'écologie. La transition écologique, au-delà des principes et des intentions, ce sont des mesures concrètes qui nécessitent des investissements, des process souvent complexes de production, de commercialisation adaptée à chaque secteur.
- Beaucoup d'entreprises sont engagées dans cette voie. Pour que ça marche, il faut ouvrir le capot et mettre les mains dans le moteur. La taxation et l'interdiction ne peuvent pas être les seuls leviers.
 - ➤ Il faut responsabiliser les Français à l'environnement. Passons de la contrainte verte à la croissance verte.
- Ce sera au gouvernement et au Parlement de faire le tri entre le souhaitable et le faisable dans un contexte où l'enjeu des prochains mois sera de préserver l'emploi.
- Soumettre certaines propositions par Référendum nous semble aller dans le sens d'une meilleure association des Français à la prise de décision sans court-circuiter la démocratie représentative.

Discours Macron déconfinement

16/06 – Actu : Pour sa quatrième prise de parole depuis le début de la crise, Emmanuel Macron a notamment annoncé le passage de toute la France métropolitaine en zone verte dès ce lundi 15 juin, ce qui signifie que tous les cafés, bars et restaurants, même sans terrasse, vont pouvoir rouvrir entièrement en Île-de-France.

- **C'est une excellente nouvelle pour tous**. La pandémie est maîtrisée. C'est grâce à l'effort de tous.
- C'est aussi une bonne nouvelle pour l'emploi, et pour la reprise de l'activité des restaurateurs notamment. C'est bon pour la confiance de tous.

- Chaque jour, chaque semaine coûte à l'économie. Plus vite on déconfinera, plus vite on repartira travailler, consommer, voyager, plus vite on sauvera l'emploi.
- Car la meilleure protection de l'emploi, ce n'est pas le chômage partiel, c'est le redémarrage de l'activité. Et ça démarre cette semaine. Tant mieux !

Discrimination à l'embauche

16/06 – Actu : Le ministre de la Ville Julien Denormandie annonce de nouveaux "testings" dans les entreprises afin de déceler des discriminations, au lendemain de manifestations contre les violences policières et le racisme à travers la France.

- Dans les entreprises, comme dans toutes les sociétés, il y a forcément des phénomènes de discrimination qui existent. Mais c'est une minorité. Nombre d'entreprises sont en effet mobilisées sur le sujet de la lutte contre les discriminations (PaQte, Charte de la diversité, label diversité, autotesting...).
- L'entreprise, c'est un lieu d'intégration. C'est un formidable lieu d'ascension sociale, notamment dans les métiers ou dans les secteurs où il n'y a pas de diplôme qui est demandé. C'est un lieu où les inégalités peuvent être gommés.
 - Favorisons l'esprit d'entreprendre dès le plus jeune âge, libérons le talent et le travail, valorisons ceux qui veulent réussir, peu importe d'où ils viennent, c'est le meilleur antidote pour une société pacifiée. Il faut permettre à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir réussir grâce au travail.
- Un chef d'entreprise ne se pose pas la question en ces termes. Il se pose la question de l'efficacité de son organisation, du travail effectué. Et cette efficacité est indépendante de la couleur de peau, de l'origine sociale ou de tout autre chose.
- En effet, le seul employeur qui recrute sans diplôme aujourd'hui, ça n'est pas la fonction publique, ça n'est pas les concours de l'Etat, c'est l'employeur privé. Et il y en a beaucoup.
 - ➤ La grande distribution est un bon exemple. 40 % des patrons d'hypermarchés ont commencé au plus bas niveau dans l'hypermarché.
- Donc nous sommes favorables à ce qu'on organise de manière régulière des systèmes de testing, sous réserve que la méthode utilisée soit fiable et bien respectée.
 - Pas comme ça a été fait il y a quelques mois par le gouvernement qui a envoyé des candidatures spontanées, non pas au service de recrutement mais à des cadres. On ne jugeait non pas l'entreprise, mais certains salariés.
 - > Cette opération de testing ne permet donc pas de valider l'existence d'une discrimination du recrutement des entreprises testées.
- Si l'on souhaite lutter efficacement contre les discriminations, afin de bâtir une méthode incontestable, les entreprises et leurs représentants devront être associées

à la rédaction du cahier des charges de la prochaine vague de testing, et avoir accès en toute transparence aux informations et analyses qui en résulteront.

- La commission Nouvelles responsabilités entrepreneuriales du Medef, présidée par Dominique Carlac'h et Aziz Senni, est en charge du sujet de la diversité en entreprise.
 - Son comité Entreprise inclusive dirigé par Armelle Carminati sensibilise les entreprises sur la lutte contre grâce à plusieurs initiatives : module internet Recruter sans se tromper, Baromètre annuel de perception de l'égalité des chances en entreprises, outil d'e-learning Recruter sans discriminer, guide Fait religieux en entreprise, etc.

PSA - Hordain

16/06 – Actu : Sommé par l'État, le groupe PSA, qui comptait faire venir dans son usine à Hordain des salariés polonais pour compléter ses équipes, a décidé de faire machine arrière, du moins en partie : ils viendront bien à Hordain, mais moins nombreux qu'envisagé.

- Nous n'allons pas juger la décision de PSA de faire venir temporairement des salariés polonais dans cette usine de Hordain. C'est la responsabilité de l'entreprise de trouver les solutions pour gérer son activité et honorer ses commandes.
- En l'espèce, il s'agit de **prêt de salariés entre sites d'un même groupe**. Mais l'émotion que ça a pu susciter et l'incompréhension des intérimaires en question sont compréhensibles.
- C'est un sujet complexe parce que c'est un sujet de solidarité européenne. Ces salariés-là sont en sous-activité en Pologne et le risque, c'est qu'il y ait un plan de licenciement en Pologne. À un moment, si chacun se replie sur son égoïsme national, on n'y arrivera pas.
 - Notons aussi que le projet de PSA prévoyait de payer les salariés polonais aux salaires français, donc sans dumping social.
- Au-delà de ce cas particulier, cela pose la question de la mobilité des salariés dans l'espace européen et de la compétitivité des entreprises.
- La question de la solidarité européenne doit en effet se poser parce qu'on essaye de faire une Europe qui soit à la fois solidaire et aussi harmonisée sur le plan fiscal et social.
 - L'idée du smic européen, qui serait un smic en pourcentage du salaire médian, c'est une idée à laquelle il faut réfléchir.

Temps de travail

16/06 – Actu : Le débat sur le temps de travail est relancé à l'occasion de la crise entraînée par l'épidémie et le confinement.

- On va avoir trois grandes catégories d'entreprises, dont celles, minoritaires, qui ont traversé la crise sans dommages, celles qui ne vont pas avoir assez de travail, comme l'aéronautique, et où la priorité sera de garder les compétences et ne pas licencier massivement. Il y aussi celles qui vont avoir besoin de travailler plus, comme dans le BTP ou certains commerces, et où il faut donc inventer de nouveaux mécanismes pour gérer la sous-activité sur une durée longue et faire face à la suractivité en négociant dans l'entreprise.
- Nous ne souhaitons donc pas une mesure générique imposée d'en haut. Les besoins des entreprises divergent et doivent trouver des solutions adaptées, au plus près du terrain, par le dialogue social.
- Dans les entreprises, on discute beaucoup en ce moment. Évidemment il ne s'agit pas de travailler plus en gagnant autant, mais en gagnant plus.

Télétravail

16/06 – Actu: Même après la fin du confinement, le télétravail se poursuit dans bon nombre d'entreprises, au moins pour une partie des salariés. Un mode de travail qui bouleverse complètement l'organisation personnelle et professionnelle. A l'invitation du président du Medef, les partenaires sociaux ont ouvert le 5 juin la première réunion d'un diagnostic paritaire portant sur le télétravail.

- La période que nous venons de vivre nous montre que nous pouvons travailler autrement.
- La pratique exceptionnelle du télétravail pendant la crise du Covi-19 a permis de mettre en place une organisation du travail résiliente face aux risques liés à la pandémie, qui n'est pas appelée à être pérennisée.
- Le télétravail a en effet amené beaucoup de satisfaction pour certains salariés, mais aussi des contraintes, parfois des burnouts et des problèmes de management à l'intérieur des entreprises. Ce n'est pas l'alpha et l'oméga, c'est une solution, parmi d'autres.
- Maintenant, on a besoin de retourner au travail, on a besoin d'abord de se voir, de se parler, et puis **on a besoin de récréer de la richesse tous ensemble**. La richesse c'est aussi être présent physiquement dans les entreprises.
 - Avec une nuance tout de même. On sait bien qu'en région parisienne il y a le problème des transports en commun, qui sont limités dans leur débit et leur capacité.

- Mais 5 millions de Français en télétravail pendant 3 mois ce n'est pas anodin et c'est quand même un phénomène dont il faut tirer les enseignements.
 - C'est vrai que du point de vue écologique, du point de vue confort, dans certain cas, il y a des progrès qui ont été faits, donc il faut essayer de trouver le bon équilibre.
 - Sur le travail plus largement, de la période de confinement sont aussi apparues des questions **autour de l'organisations du travail** (le prêt de main d'œuvre, les horaires de travail, le travail dominical...) dont il faudra aussi tirer des conclusions.
- Le Medef a par conséquent confirmé aux partenaires sociaux sa volonté de réaliser un travail de diagnostic partagé sur les pratiques récentes du télétravail :
 - ➤ Il s'agit d'avoir une vision claire de ce qu'ont vécu les salariés et les entreprises pendant la crise sanitaire pour permettre aux entreprises prioritairement, et éventuellement aux branches, d'avoir des points de repère pour accompagner.
- La première séance de diagnostic paritaire a permis d'identifier les grands enjeux d'une transformation en cours de l'organisation du travail.
 - Cette transformation présente des opportunités et des difficultés qu'il convient de bien comprendre en distinguant celles qui relèvent d'une situation liée au confinement et celles qui perdureront au-delà de la crise sanitaire.
- Un calendrier a aussi pu être fixé afin de poursuivre ce travail de diagnostic lors de trois prochaines séances : les 19 juin, 2 juillet et 2 septembre. La synthèse de ces travaux serait présentée en septembre prochain.

LOM et forfait mobilité

16/06 – Actu : Les députés ont adopté un forfait mobilité non obligatoire pour les entreprises qui permettra aux employeurs de verser jusqu'à 400 €/an sans charges ni fiscalité aux salariés en covoiturage ou à vélo. Le gouvernement a renoncé à rendre le dispositif obligatoire pour les employeurs.

- Notre engagement sur la mobilité est total, mais nous préférons l'incitation et l'accompagnement à l'obligation.
- Nous sommes donc favorables à la conception d'un outil d'accompagnement pris sur une base volontaire simple et opérationnel pour améliorer la mobilité des salariés.
- La mobilité doit en effet être traitée de manière agile par le dialogue social dans l'entreprise sur son territoire et être liée à l'organisation du travail et à son évolution (télétravail, horaires décalés, coworking.) pour permettre le bon fonctionnement du marché du travail.

- Un dialogue constructif avec les parties prenantes est donc nécessaire pour trouver des solutions concrètes aux problèmes de mobilité et de la logistique.
- Les partenaires sociaux ont par ailleurs pris leurs responsabilités pour **intégrer la mobilité aux problématiques du logement**, en incorporant un volet mobilité dans le plan stratégique pluri annuel d'Action logement.

Santé au travail

16/06 – Actu : La négociation interprofessionnelle sur la santé au travail, qui devait se tenir avant la crise du Covid, s'est ouverte lundi 15 juin.

- La crise du Covid-19 vient de montrer combien la santé et la sécurité au travail des salariés étaient au cœur de la dynamique humaine des entreprises.
- Par le dialogue social, au plus près du terrain, les chefs d'entreprises et les partenaires sociaux ont assuré la mise en place des protocoles de maintien d'activité pendant le confinement et de reprise depuis le déconfinement, en réaménageant les espaces et les organisations de travail, en mettant en œuvre les moyens de protection nécessaires en réponse aux instructions gouvernementales.
- Le moment est venu de faire de la prévention des risques professionnels une réelle priorité, et de réorganiser la santé au travail en France.
- Dans ces conditions, la négociation interprofessionnelle sur la santé au travail, ouverte le lundi 15 juin, apparaît plus que jamais nécessaire. Les partenaires sociaux ont arrêté un calendrier, une méthode et des thèmes. La prévention sera le fil rouge de la négociation.
 - Le document d'orientation du ministère du travail envoyé la veille est un signe montrant l'importance donnée au dialogue social.
- Par ailleurs, la santé au travail doit être toujours plus proche des employeurs et des salariés, apporter un meilleur service rendu, accessible et simple, évalué et performant. C'est dans ce but qu'un processus de restructuration de l'organisation des services de santé au travail s'est ouvert.
- Enfin, au service de ce développement de la prévention, le Medef reste déterminé à engager une réforme en profondeur de la gouvernance et du fonctionnement de la santé au travail, afin qu'elle soit plus efficace et mieux adaptée aux besoins des entreprises. Les partenaires sociaux sont en effet engagés dans cette gouvernance de longue date, au plus près du terrain.

Pour une reprise rapide de l'activité

11/06 – Actu : Une interview aux « Echos » intitulé « Le gouvernement doit dire aux Français qu'il est temps de retourner travailler et consommer » dans laquelle Geoffroy Roux de Bézieux demande une parole publique forte pour accélérer le retour à la normale, et une révision des protocoles sanitaires s'appliquant en entreprise, fait débat.

- Le Président du Conseil Scientifique a dit qu'il était désormais possible de reprendre une vie normale parce que le virus est sous contrôle. Dès lors, les entreprises doivent pouvoir aussi reprendre une activité normale. Chacun pouvant revenir sur les lieux de travail, tout en respectant les gestes barrières et sanitaires. Il faut rapidement relancer l'activité pour limiter la casse économique.
- Beaucoup de gens ont travaillé pendant la période de confinement, soit en télétravail, soit en présentiel. D'ailleurs, on les salue parce que ce sont eux qui ont évité le naufrage absolu.
- Mais c'est vrai que, maintenant, il faut accélérer. Il y a des positions sanitaires qui nous rassurent. Il faut y aller.
- Les Allemands y vont « plein pot », les entreprises sont dans les starting-blocks et donc c'est maintenant que ça se joue.
- Les protocoles sanitaires étaient adaptés aux circonstances il y a trois semaines ou un mois, mais ils ne sont plus adaptés aux circonstances aujourd'hui. Ça pèse sur la rentabilité et la productivité des entreprises à hauteur de 20 %. Il faut s'adapter à l'évolution positive de la pandémie donc alléger ces protocoles. Cela doit se faire dans le dialogue.
- Nous demandons leur assouplissement très rapidement.
- Mais nous demandons aussi que soient rouverts les derniers secteurs interdits d'activité. Cela aura un effet mécanique sur le retour de la croissance. Il faut rouvrir les frontières et avoir un traitement beaucoup plus bienveillant pour nos territoires d'outre-mer, pour la Corse, qui sont isolés du reste du monde alors que le tourisme est une filière essentielle pour ces territoires.
- En somme, nous demandons des choses de bon sens, pragmatiques, concertées, mais rapides.

Transition écologique des TPE-PME

05/06 – Actu : Le ministère de la Transition écologique et solidaire lance ce vendredi, avec Bpifrance et l'Ademe, un plan de 250 millions d'euros pour accompagner les TPE-PME dans leur transition écologique. Il comprend un prêt « vert » et un prêt « économies d'énergie », ainsi qu'une initiative pour créer un réseau d'entreprises à l'image de la French Tech.

- Le Medef salue l'annonce par Elisabeth Borne ce vendredi d'un plan, que le Medef appelait de ses vœux, pour accompagner les TPE et PME dans leur transition écologique. Les TPE et les PME ne doivent pas rester à l'écart de la transition écologique.
- La proposition de mise en place d'un plan « Marshall » pour accélérer la transition verte des TPE et PME, formulée par le Medef dans le cadre de la présentation de son plan de relance la semaine dernière, a été entendue.
- La crise sans précédent que nous traversons nous conduit à repenser notre relation au vivant, à la santé de nos concitoyens, à la soutenabilité de notre économie et de notre planète. C'est la raison pour laquelle le Medef a placé au cœur de son plan de relance la transition écologique et a rappelé la nécessité d'agir en faveur d'une croissance responsable.
- Les entreprises ne sont pas toutes égales face aux transitions, que ce soit en termes de formation, de diagnostic ou d'investissement. Après la crise du Covid-19, et alors que certaines entreprises luttent pour leur survie, elles n'auront pas toutes les moyens de réaliser les investissements nécessaires pour décarboner leurs process de production. C'est la raison pour laquelle, elles doivent être accompagnées et soutenues pour réussir la transition écologique.
- Adoptant une approche pragmatique, le Medef a proposé la mise en place de mesures spécifiques en faveur des TPE et PME afin de les accompagner depuis le diagnostic de leur situation jusqu'à l'aide au financement.
- Les mesures annoncées aujourd'hui par le ministère de la Transition écologique et solidaire vont dans ce sens et le Medef salue cette avancée en faveur de la transition verte de toutes les entreprises.

Plan de soutien à l'apprentissage

05/06 – Actu : Pour relancer l'économie et lutter contre le chômage, le gouvernement dévoile à l'issue d'une rencontre avec les partenaires sociaux à l'Elysée un plan de soutien à l'apprentissage qui disposera d'un budget supérieur à un milliard d'euros.

- Nous partageons la préoccupation du Président de la République et du Gouvernement sur l'emploi et en particulier sur l'emploi des jeunes. Si l'activité économique repart, les pertes accumulées pendant la période de confinement, produisent malheureusement déjà des défaillances et des suppressions d'emploi.
- C'est la raison pour laquelle, il faut agir sans tarder sur plusieurs leviers, celui de la demande qu'il faut stimuler, et celui de l'offre qu'il faut rendre plus compétitive. Le retour de la confiance se fera d'autant plus si le plan de relance est clair, fort et rapidement mis en œuvre.

- Sur le front de l'emploi, les mesures annoncées par la ministre du travail vont dans le bon sens pour faire repartir d'apprentissage. Elles reprennent globalement les propositions que nous avions faites dans notre plan de relance : une prime simple, lisible et immédiate.
 - ➤ Un petit regret toutefois : que les entreprises de plus de 250 salariés ne puissent toucher la prime que si elles atteignent les objectifs de recrutement de 5%.
- L'annonce d'une concertation sur le dispositif d'activité partielle de longue durée est une bonne chose. Parce qu'il s'agit d'un dispositif complémentaire qui conviendra seulement à certains secteurs de l'économie, il est indispensable de maintenir en l'état le chômage partiel jusqu'à la rentrée.
- D'autres concertations ont été annoncées par le Gouvernement, sur l'emploi des jeunes et sur les stages, sur les outils de formation. Le Medef y contribuera d'autant plus que sur ces sujets, il a déjà proposé des pistes de mesures à prendre dans son plan de relance présenté la semaine dernière.
- Enfin sur l'Assurance chômage, on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé. La réforme a été posée dans un contexte de baisse du chômage. Il faut désormais faire un diagnostic sur la situation du chômage dans les 12 prochains mois et cela doit prendre en compte les dispositifs d'activité partiel, le plan pour l'emploi des jeunes...

Accords de performance

04/06 – Actu: Fragilisées par la crise sanitaire, de plus en plus d'entreprises proposent à leurs salariés de baisser temporairement leurs salaires en échange d'un engagement sur le maintien des emplois. Des accords dits "de performance collective" dont les syndicats se méfient. D'autant que les expériences passées ont montré que cela n'empêchait pas nécessairement les fermetures d'usines.

- La question n'est pas de revenir sur les acquis sociaux. La question est de sauver les emplois en examinant toutes les alternatives pour éviter les PSE. Cela ne peut se faire que dans le dialogue social et entreprise par entreprise. La mesure générale qui vient d'en haut, ça ne marche plus.
- Il y a beaucoup de solutions pour préserver l'emploi (temps de travail, RTT...) et il peut y avoir quelques cas où il faut un gel provisoire des salaires mais ça ne peut être fait qu'avec un accord avec les partenaires sociaux. Il faut être innovant pour préserver l'emploi.
- Ce qui est certain c'est que tout accord de performance collective sera négocié avec les salariés, entreprise par entreprise, et dans le cadre du dialogue social. On voit

d'ailleurs, qu'il y a beaucoup de dialogue social qui se produit parce qu'on sort du confinement et les situations ne sont pas les mêmes.

- Le vrai problème pour l'instant, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de travail, parce qu'il n'y a pas suffisamment de consommation. Sans le retour de la consommation, l'activité ne reprendra pas, et là, on aura un véritable risque de chômage massif.
- La solution passe par la compétitivité de l'entreprise France et de tous ses territoires. Si des productions ont été délocalisées, c'est aussi parce que les consommateurs, à juste titre, voulaient les meilleurs prix.
- Mais si on doit relocaliser, il faut que ce soit fait dans des conditions de compétitivité normale. Ça doit passer par des baisses d'impôts de production qui taxent le chiffre d'affaires et pas les bénéfices, ce qui disqualifie séance tenante les entreprises françaises.
- Le Medef est donc pour la taxation des géants du numérique, parce qu'il faut des conditions de compétition fiscale équitables. Il est aussi pour la taxe carbone aux frontières européennes, parce qu'il faut des conditions de concurrence environnementales équitables.

Dette publique

04/06 — Actu : Le projet de loi de finances rectificative pour la France attendu la semaine prochaine va prévoir un gonflement de la dette publique à 120,9% du produit intérieur brut, traduction des milliards d'euros dépensés par le gouvernement pour atténuer l'impact du choc économique de la crise sanitaire.

- On va terminer l'année avec 120 % de dette, et c'est tout à fait inquiétant. Mais la meilleure façon de rembourser la dette c'est de recréer de la richesse tout de suite.
- Si on n'investit pas de l'argent public maintenant, on va tomber dans une spirale très négative, parce qu'il n'y aura plus de recettes fiscales, et ça sera pire que tout.
- Il ne faudra seulement pas oublier ce problème de dette quand l'économie commencera à repartir, parce que c'est vrai que depuis 30 ans, quand on a eu des périodes de croissance, on a oublié de rembourser la dette. Ce que n'ont pas fait les Allemands, par exemple.
 - Ce n'est pas pour rien que les Allemands dépensent deux fois plus dans leur plan de relance, c'est parce qu'ils étaient à 60 % de dette, et nous on était déjà à 100 %.
- De plus, c'est un bon investissement de l'Etat d'investir de l'argent public intelligemment maintenant. En 2009, les Américains ont nationalisé General Motors

- et l'ont revendu 3 ans après avec une grosse plus-value. C'est un bon exemple d'investissement public intelligent.
- Mais la confiance dans la capacité de remboursement de la dette est donc extrêmement importante. Si les Français n'ont pas le sentiment qu'on pourra la rembourser, on va retomber dans une période de défiance, sans consommation ni investissements, et la dette va se creuser.

Proposition du Medef pour une relance durable

28/05 – Actu : Geoffroy Roux de Bézieux a présenté l'ensemble des propositions du Medef pour une relance durable au cours d'une conférence de presse.

- Parce que le pays s'est appauvri en raison d'une crise sanitaire exogène et d'une décision inédite de ralentir l'économie, et parce que la France s'est arrêtée plus vite et plus fort que ses voisins, la reconstruction doit être forte et séquencée.
- D'abord, il faut **relancer la consommation**, notamment en incitant les Français à utiliser leur épargne constituée pendant la crise, en :
 - Favorisant la consommation locale
 - Stimulant l'achat écologique en attribuant des éco-chèques aux ménages
 - > Défiscalisant le déblocage anticipé de la participation et de l'intéressement
 - Exonérant les dons d'argent familiaux (avec plafond) effectués dans les 12 mois
 - Mettant en œuvre rapidement le plan de relance Automobile du gouvernement
- Ensuite, il faut **consolider la trésorerie et les fonds propres des entreprises**, durement affectés par l'arrêt de l'économie, en :
 - Remboursant par anticipation en 2020 les crédits d'impôt antérieurs
 - Remboursant dès 2020, les créances de report en arrière des déficits 2016 à 2019
 - Permettant le report des échéances fiscales et sociales du mois de juin 2020
 - Contractualisant un étalement des remboursements des charges reportées
- Enfin, il faut reconstruire par une politique de l'offre, coordonnée au niveau européen, à la fois dans ses principes et dans son calendrier, en :
 - Améliorant l'attractivité et la compétitivité à travers la mise en œuvre d'une baisse rapide des impôts de production dans un « pacte productif »
 - Mettant en place un dispositif complémentaire à l'activité partielle, permettant à l'employeur d'abaisser le niveau d'occupation des salariés, tout en conservant les compétences des salariés dans les entreprises et en s'adaptant à une reprise d'activité plus lente dans certains secteurs.
 - ➤ Rétablissant des conditions fluides de circulation des personnes et des biens en Europe.

- Mais ces mesures de court-terme ne suffiront pas. La crise a aussi révélé un certain nombre de dysfonctionnements et nous devons donc en profiter pour refonder notre économie, en prenant en compte les impératifs apparus dans cette crise : transition écologique, souveraineté, transition numérique...
- En effet, en s'endettant massivement pour sauver l'économie, nous repoussons le fardeau financier sur la génération future : c'est une raison de plus pour **reconstruire** en modernisant. Nous devons transmettre un actif rénové et durable, en état de marche, en même temps qu'un passif. Pour cela, il nous parait important de :
 - Relancer projet de loi « Décentralisation, Déconcentration, pour une simplification et une meilleure spécialisation des acteurs publics
 - Développer les infrastructures numériques et relancer l'investissement dans les collectivités locales (5G, réseau fibré...)
 - Accélérer la digitalisation des services publics dans certains secteurs où le télétravail est possible
- Pour les entreprises, il nous parait aussi important de faire aboutir la refonte de la « fiscalité numérique » et de taux d'IS minimum dans le cadre de la discussion OCDE, de favoriser le partage de la valeur, allant de la prime d'intéressement défiscalisée à l'actionnariat salarié, et d'amplifier l'innovation dans les PME, en augmentant le Crédit Impôt Innovation.
- Se dessine un consensus politique pour dire qu'il ne faut pas qu'il y ait de « génération Covid » sacrifiée par le frein très fort qu'il y aura sur les embauches et notamment le recrutement des jeunes. Nous proposons donc de :
 - Soutenir l'emploi des jeunes en facilitant l'accès au 1er emploi avec une exonération pour 12 mois de charges sociales pour le premier CDI
 - ➤ Soutenir l'apprentissage avec 10 000 € par apprenti ou contrat professionnel pour toute entreprise et tout diplôme, l'année du recrutement et en versements échelonnés
 - > Il est très important que ces mesures soient **annoncées dès maintenant** car les décisions de recrutement se prennent maintenant
- Sur le travail plus largement, de la période de confinement sont apparues des nouvelles formes d'organisations et d'attentes managériales (notamment à travers le télétravail), dont il faut tirer les enseignements. C'est l'objectif du diagnostic partagé sur le télétravail avec les partenaires sociaux qui sera lancé le 5 juin.
 - Sont aussi apparues les questions autour de l'organisation du travail : le prêt de main d'œuvre, les horaires de travail, le travail dominical...
- Enfin, les Français ont exprimé un besoin accru de protection face aux risques (sanitaires, économiques) et plus globalement face à l'incertitude.
- Ainsi, la transition écologique et énergétique est apparue comme une exigence à laquelle il faut répondre d'urgence, afin de préserver l'environnement et la planète. Il faut donc :

- Faire de l'Europe le leader mondial de la décarbonation : en fléchant le plan de relance européen vers l'ambition du Green Deal, en mettant en place la taxe carbone aux frontières, et en harmonisant d'urgence la fiscalité énergie climat au sein de l'Europe
- Mettre en place un Plan Marshall de la transition écologique des PME, avec un crédit d'impôt transition écologique et un « PGE vert » uniquement pour les investissements de décarbonation.
- Au sujet de la souveraineté économique, on a aussi pu constater que sur certaines filières, la mondialisation des chaines de production avait atteint ses limites. C'est pour cela que nous sommes favorables à :
 - Ce que la France et l'Europe engage une politique de relocalisation ciblée des filières stratégiques, avec en priorité la santé, en intégrant si possible une dimension d'aménagement du territoire.
 - La création d'un fonds pour intervenir temporairement au capital des entreprises stratégiques en difficulté.
- Enfin, en ce qui concerne les entreprises et les salariés, il faut :
 - Inviter toutes les entreprises à dresser leur cartographie des risques pour être plus résilientes en cas de crise
 - Inciter les entreprises à inclure dans les plans de formation les enjeux de gestion de crise et de management à distance
 - Accompagner les transitions professionnelles des salariés
 - Réorganiser et réorienter la santé au travail vers la prévention
- Les mesures de relance auront un coût, mais la relance contribuera à créer de la valeur et donc à augmenter l'assiette fiscale permettant de financer ces mesures (à taux de prélèvement constant).
 - ➤ A l'inverse, ne pas relancer conduirait à un PIB durablement contracté, à la perte d'assiette fiscale, au chômage et aux coûts sociaux induits : ce serait au total plus coûteux pour la collectivité.
- Face à cet endettement croissant, la réponse ne doit être en aucun cas une augmentation des impôts (ménages ou entreprises) car l'effet récessif sera immédiat. Les solutions les plus robustes consisteront donc à
 - Respecter la règle d'or (équilibre) dans les finances sociales
 - Suspendre provisoirement les règles de Maastricht
 - Poursuivre le refinancement par les banques centrales, en restant vigilants sur l'inflation ou la formation de bulles

Préservation de l'emploi et des compétences

27/05 – Actu : Le gouvernement multiplie les actions de soutien ciblées à une entreprise, un secteur économique ou une filière pour limiter au maximum les dégâts économiques et sociaux de la crise du Covid-19.

- Malgré la reprise de l'activité, les mesures de sécurité sanitaire indispensables, au-delà de leur coût, pèsent fortement sur de nombreux secteurs d'activité. Le Medef soutient donc la proposition d'un nouveau dispositif de préservation de l'emploi et des compétences en complément du chômage partiel.
- De nombreuses entreprises doivent en effet faire face à une demande divisée par deux, tout en ayant à s'organiser pour s'adapter aux conditions sanitaires, ou bien voient leur modèle économique bouleversé.
 - > Cela peut engendrer des situations temporaires de sureffectifs et donc des risques de plans sociaux.
- Cette reprise progressive limite les capacités de production de ces entreprises, dont le niveau d'activité risque de rester, pour encore de longs mois, inférieur à celui d'avant la crise.
- C'est pourquoi le Medef demande que les entreprises soient soutenues et accompagnées au bon niveau, afin de **préserver autant que possible les emplois et les compétences.**
- Le dispositif d'activité partielle, s'il ne peut être prolongé sans limite, doit être ajusté de manière très progressive, en tenant compte de la réalité économique de tous les secteurs, y compris ceux qui ne sont pas directement visés par des fermetures administratives.
- Par ailleurs, le Medef est prêt à travailler à un nouveau dispositif complémentaire, à l'image de celui proposé par la branche de la métallurgie, visant à garantir l'emploi et à limiter autant que possible les impacts sur la rémunération pendant les périodes de sous-activité.
 - ➢ Il est proposé que l'Etat et/ou l'Unédic prenne(nt) en charge l'indemnisation versée aux salariés pour les heures non travaillées, selon des modalités à définir.
- En complément à un ensemble d'autres mesures en faveur de l'emploi, ce dispositif temporaire permettrait de maintenir les emplois et d'éviter la perte de compétences.
 Il contribuerait également à garantir la compétitivité.
 - Ce dispositif serait particulièrement bien adapté aux situations rencontrées dans l'industrie. Pour d'autres secteurs, tels que le commerce, les services ou le BTP, le Medef continue de travailler à d'autres pistes tenant compte de leurs spécificités.
- Il s'agit de mettre en place, avec cette mesure et d'autres, une véritable "boîte à outils" pour aider les entreprises à passer le cap difficile de cette crise.
- Face aux surcoûts durables qu'engendrent pour nombre d'entreprises l'adaptation au Covid-19 et la baisse durable de l'activité, de tels amortisseurs sociaux constituent une passerelle déterminante entre la baisse progressive du dispositif actuel d'activité

partielle et la reprise au niveau d'avant-crise, afin de préserver l'emploi et les capacités de production des entreprises.

Emploi et licenciement

19/05 – Actu : Les licenciements économiques à cause de la crise risquent d'exploser dans les industries les plus touchées, notamment chez les sous-traitants.

- Il y aura des restructurations et licenciements. La demande est divisée par deux dans certains secteurs, comme l'aéronautique où les commandes sont à l'arrêt et les productions d'avions diminuent, et certaines entreprises vont faire faillite ou vont voir leur modèle économique bouleversé, ce qui engendrera des sureffectifs.
- Ce à quoi on doit réfléchir, et on est prêt à y travailler avec les syndicats, c'est d'essayer de trouver des mesures alternatives qui ne remplaceront pas complètement les plans de licenciement mais qui permettront d'en diminuer les effets et de garder les compétences.
- En Allemagne, par exemple, il existe une pratique qui s'appelle le *kurzarbeit* qui consiste à garder un certain nombre de salariés sous contrat de travail, avec une partie du salaire pris en charge par l'état et l'autre par l'entreprise pendant un certain temps, et qui permet de conserver les talents en attendant la reprise.
- Il faut être innovant, on est face à des situations qu'on ne connaît pas et trouver des solutions différentes de ce qu'on fait d'habitude. Les licenciements représentent la dernière extrémité.

Plan franco-allemand

19/05 – Actu : Emmanuel Macron et Angela Merkel ont publié le 18 mai une initiative francoallemande de 500 milliards d'euros pour aider « les secteurs et régions les plus touchés » par la pandémie.

- C'est une bonne nouvelle pour la solidarité européenne qui va dans le sens de l'appel que le Medef a lancé le 11 mai avec ses homologues allemand et italien pour une réponse massive et coordonnée à l'échelle européenne.
- Cette initiative exprime aussi, une semaine après notre papier commun qui dessinait un changement de ton et de vocabulaire du patronat allemand, une évolution nette de la doctrine allemande sur beaucoup de sujets.
- Il confirme surtout plusieurs des points soulevés par le Medef depuis dix-huit mois :

- La reconnaissance de la souveraineté sanitaire, avec une industrie sanitaire européenne ayant un positionnement stratégique, et de la souveraineté économique et industrielle.
- Le principe de solidarité, avec une Allemagne qui lève son tabou budgétaire.
- L'accélération de la transition écologique et numérique avec le Green Deal.
- Le principe d'une relance durable autour d'un fonds de relance.
- En effet, la coopération européenne et internationale pour la sortie de crise et pour la reprise est indispensable.
- La bonne réponse européenne en termes de taille, de calendrier et de type de financement, déterminera les conditions dans lesquelles l'Union sortira de cette crise.
- Tout doit être fait pour éviter des dommages à l'appareil productif et pour limiter les défaillances d'entreprises.

Sanofi

14/05 — Actu : Sanofi confirme qu'il servira en premier les Etats-Unis s'il découvre un vaccin contre le Covid-19. La secrétaire d'Etat à l'Economie, Agnès Pannier-Runacher, juge que ce serait « inacceptable ». Le laboratoire rappelle que « le gouvernement américain s'est fortement mobilisé très tôt financièrement » sur la question.

- C'est surtout une affaire de réglementation. Si l'Europe se met en état de marche, il n'y a pas de raison que l'Europe et France n'aient pas le vaccin en même temps, le jour où il y en aura un.
- Notons tout de même que les Etats-Unis ont une Agence du médicament, Barda, qui a investi fortement et rapidement dans le développement d'un sérum. Ce n'est pas le cas de l'Europe.
- Cela renvoie donc au débat plus large de la souveraineté européenne et de la capacité de l'Europe à agir collectivement.

Plan de relance du tourisme

14/05 – Actu : Les Français pourront partir en vacances en France cet été malgré le Covid-19, a annoncé le gouvernement, dégageant quelque peu l'horizon d'un secteur du tourisme sinistré, auquel l'Etat va consacrer un effort global de 18 milliards d'euros.

• Nous saluons l'annonce par le Premier ministre d'un plan de soutien en faveur de ce secteur durement frappé par la crise du Covid19.

- Alors que l'activité reprend progressivement, le secteur du tourisme et de l'événementiel est lui toujours à l'arrêt. Il fallait impérativement donner une date de reprise pour que l'espoir renaisse.
- La proposition formulée par le Medef de réouverture différenciée selon la situation sanitaire été entendue, avec un horizon d'ouverture fixé au 2 juin pour les zones vertes.
 - Cela permet **de lever l'incertitude** à laquelle étaient confrontés les entreprises et tous les Français à la veille de la saison estivale.
 - Nous espérons que le même principe sera retenu pour les secteurs de l'événementiel et du spectacle à un terme le plus rapproché possible.
- L'exonération complète des charges patronales ainsi que la prolongation de l'indemnisation de l'activité partielle vont dans le bon sens mais nous **demandons que ces dispositifs s'inscrivent dans la durée**.
 - Les mesures de nature à stimuler la demande, comme le déplafonnement du titre restaurant, sont également à encourager pour permettre une reprise rapide.
- Ce plan est nécessaire pour sauver une filière aujourd'hui en péril mais il ne suffira pas à couvrir toutes les pertes du secteur.
 - Certaines entreprises, de par leur taille ou leur secteur, se retrouvent exclues des dispositifs de soutien, créant ainsi de nouveaux effets de seuil.
 - De plus, les secteurs connexes dont l'activité est très liée au tourisme (autocars, taxis, fournisseurs des hôtels et des restaurants...) ne sont pas pris en compte alors qu'ils sont frappés de plein fouet par l'arrêt brutal de l'activité touristique.
- Le tourisme est un fleuron de l'économie française qui représente près de 8% de notre richesse et 2 millions d'emplois directs ou indirects sur l'ensemble du territoire.
 - Nous devons rester mobilisés pour lui permettre **un rebond rapide** et envisager des vacances dans les meilleures conditions possibles pour nos compatriotes.

Versements de dividende

19/05 – Actu : Selon la société de gestion britannique Janus Henderson, le montant global des dividendes en 2020 devrait chuter entre 15 à 35% en raison de l'impact de la pandémie sur l'activité et les bénéfices des entreprises.

- L'immense majorité des entreprises, de par leur situation de trésorerie, **ne pourra pas** verser de dividendes.
- Nous sommes à un moment crucial où tout l'argent doit être employé pour faire tourner les entreprises, pour faire redémarrer l'économie du pays. Cela étant, il n'y a pas de situation uniforme.

- Il est en effet **logique** que les entreprises qui ont eu recours au chômage partiel, **modèrent le versement de leurs dividendes**. Mais si elles ont eu recours au chômage partiel, c'est qu'elles n'ont pas rompu le lien contractuel avec leurs salariés. C'est, d'une certaine manière, un acte citoyen, face au choc de cette crise, qui **ne justifie pas que l'on tire un trait sur la totalité des dividendes**.
- Il faut cependant que les entreprises renoncent à la distribution de dividendes dès lors qu'elles ont demandé le report de leurs charges. C'est la seule façon de préserver leur trésorerie à court terme et l'emploi pour repartir sur des bases saines.
- Mais il y a aussi les entreprises qui, parce qu'elles ont un business qui continue à tourner ou parce qu'elles ont fait des réserves pendant les périodes difficiles, ne demandent pas l'aide de l'Etat. On ne voit pas très bien à quel titre celles-ci devraient renoncer à leur distribution de dividendes.
- Evitons donc une mesure générale qui s'imposerait uniformément à toutes les entreprises sans distinction. Il ne faut surtout pas rentrer dans des polémiques qui détournent l'attention de l'essentiel : sauver les emplois et l'économie.